

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 9 (1895)

Bibliographie: Revue des publications héraldiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gent sur le champ d'or de l'écu sont un non sens. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à cette erreur flagrante. Contentons-nous de retenir le fait qu'en 1694, date figurant sur le couvercle du coffre-fort des Etats de l'Evêché, les armoiries du baillage des Franches-Montagnes étaient celles de Spiegelberg.

Mais les armes de cette famille doivent-elles figurer seules sur l'écusson des Franches-Montagnes ?

Pour résoudre cette question, j'ai examiné les sceaux des baillages de l'ancien Evêché de Bâle, tels qu'ils existent sur les documents de nos archives. Ils portent invariablement pour les Seigneuries ressortissantes de l'Empire, la crosse de Bâle posée en pal, avec l'inscription OBERAMT ZWINGEN (DELSBERG, BIRSECK, etc.). Une seule exception existe pour le baillage des Franches-Montagnes. Tandis que chacun des dits baillages possède son écusson particulier (ordinairement celui du chef-lieu) sans que ces armoiries figurent sur le sceau officiel de la Seigneurie, la Franche-Montagne constitue une exception remarquable à cette règle, en ce que son sceau officiel est une combinaison des armes attribuées précédemment au pays, avec celles de l'Evêché (Fig. 4). Les nouvelles armes portent *coupé d'argent à la crosse de Bâle de Gueules, et d'or au miroir d'argent bordé de sable, appuyé sur six montagnes de gueules, posées trois et trois*. Cette nouvelle forme des armoiries des Franches-Montagnes se justifie par l'histoire de ce pays avant et après la colonisation.

Les armes des Spiegelberg rappellent l'époque antérieure au défrichement, et la crosse de Bâle l'affranchissement du pays. Il n'était que juste de tenir compte de ce grand fait historique, et de conserver le souvenir de la participation prédominante de l'évêque de Bâle à la colonisation de la Montagne des Bois. Le blason n'est, la plupart du temps, qu'une représentation, allégorique ou symbolique, de faits ou de circonstances dont il doit perpétuer le souvenir. La solution ainsi donnée à la question des armoiries des Franches-Montagnes est conforme aux données de la science héraldique. Elle rappelle deux époques capitales de l'histoire du plateau montagnard, et conserve surtout la mémoire de la Charte d'affranchissement qui a rendu possible la colonisation de cette contrée sauvage. Les armoiries des Franches-Montagnes, telles qu'elles résultent du cachet officiel du siècle dernier, ont encore leur raison d'être aujourd'hui, puisqu'au contraire de ce qui se pratique dans le Jura bernois, les jouissances communales, au lieu d'être le partage exclusif des bourgeois, sont encore, comme il y a cinq siècles, attribuées aux propriétaires fonciers, quels qu'ils soient.

Voilà pourquoi la crosse de gueules des évêques de Bâle a sa place naturellement marquée dans l'écusson des Franches-Montagnes.

CASIMIR FOLLETÈTE, *Archiviste*.

REVUE DES PUBLICATIONS HÉRALDIQUES

DER DEUTSCHE HEROLD. Februar 1895. — Berichte. — Zur Genealogie der Piasten. — Erwiderung auf den Artikel « Das Brünner Taschenbuch. — Grabdenkmäler in der Kirche zu Neckarsteinach (Kunstbeilage in Lichtdruck).

März 1895. — Berichte. — Stift Levern. — Wappen des Fürsten v. Bismark (Kunstbeilage).

MONATSBLETT der Gesellschaft ADLER. Februar 1895. — Zur Genealogie des österreichischen Mittelalters. — Eine Wappentafel aus dem XVI. Jahrhundert. — Wappenverkäufe. — « Wappensticker » des XV. Jahrhunderts. — Friedhof-Notizen.

März. — Mittheilungen der Gesellschaft. — Litteratur. — Anfragen und Antworten.

April. — Die Wappen der Städte und Märkte Tirols. — Verzeichniss der adeligen Häuser mit landtäglichem Besitz in der Bukowina. — Friedhofnotizen.

MAANDBLAD van het genootschap « *De Nederlandsche Leeuw* ». 1895, N° 2. — Wapen der gemeente Bellingwolde. — Geslacht van Twist, in Hulst. — Een Zweedsche kist met wapens. — Kwartierstaten betreffende het geslacht Martini. — De grafschriften der voormalige St. Lievensmonsterkerk te Zierikzee. — Het wapen van Johore.

N° 3. — Bestuursvergadering. — Dertiende Algemeene Vergadering. — Geschiedenis der Gemeente Schelle. — « Les seigneurs du pays de Malines ». — Grafschriften, etc. (vervolg.) — De wapens op de klok te Cornwerd. — De kerk te Oostvoorne.

N° 4. — Bestuursvergadering. — Grafschriften (slot). — François de Wollant. — De wapens der Haagsche Burgemeester. — Nederlandsche schippers en hun schepen nit de XV^e eeuw. — Het geslacht van den Eeckhout. — Het wapen van Piet Hein.

WAPPENKUNDE (Freiherr v. Neuenstein). 1895. N^{os} 1, 2, 3. — Die Wappen im Münster zu Basel (Wappenbuch von Hieronimus Vischer, 1597).

Genealogisches Taschenbuch der Adeligen Häuser 1894. — 19. Jahrgang bearbeitet von ALEXANDER Freiherrn von DACHENHAUSEN. — Bringt die Genealogien von 371 Familien darunter 119 zum ersten Male aufgenommen. Sodann bringt das Buch als Anhang ein Verzeichniss des jetzt lebenden bayerischen Personaladels (245 Namen) nebst Wapenbeschreibung dieses Personaladels. Das Werk ist mit 6 musterhaft gezeichneten und fein colorirten Wappentafeln ausgestattet.

Annuaire Numismatique Suisse, publié par PAUL-CH. STRÖLLIN.

Cette deuxième livraison termine la 1^{re} année 1894-95 de cette utile publication destinée à rendre de précieux services aux Numismates. Les 500 pages qui forment le volume sont presque entièrement consacrées à un inventaire détaillé des monnaies, médailles, jetons, insignes, rubans et boutons composant la numismatique des tirs suisses.

Les tableaux comparatifs de la valeur des monnaies anciennes ou étrangères avec notre argent actuel seront hautement appréciés des collectionneurs.